



NOTE ADMINISTRATIVE

8th Forum régional de la régulation de l'électricité de la CEDEAO

1.0 DATE

La date 8^{ème} Forum régional de régulation de l'électricité de la CEDEAO est du 19 – 20 juillet, 2023.

2.0 LIEU

Le lieu du 8^{ème} Forum est le Centre International de Conférences Mahatma Gandhi, Niamey, Niger.

3.0 THEME

Le thème du Forum est « Construction des marchés de l'électricité compétitifs : impératifs de régulation dans le contexte mondial actuel ».

4.0 HÔTE DU FORUM

L'hôte du 8^{ème} Forum est l'Autorité de Régulation du Secteur de l'Energie (ARSE) du Niger. Elle accueille le Forum au nom de l'Autorité de Régulation Régionale de l'Electricité de la CEDEAO (ARREC).

5.0 FORUMS PRÉCÉDENTS

Forum	Venue	Year
1 ^{er} Forum	Accra, Ghana	2010
2 ^{ème} Forum	Abidjan, Cote d'Ivoire	2011
3 ^{ème} Forum	Dakar, Senegal	2012
4 ^{ème} Forum	Banjul, The Gambia	2013
5 ^{ème} Forum	Ouagadougou, Burkina Faso	2016
6 ^{ème} Forum	Cotonou, Benin	2018
7 ^{ème} Forum	Banjul, The Gambia	2022

6.0 21^{ème} COMITÉS CONSULTATIFS DES RÉGULATEURS ET DES OPÉRATEURS

Le 8^{ème} Forum sera précédé de la 21^{ème} réunion des Comités consultatifs des régulateurs et des opérateurs (CCRO) du 17 au 18 juillet 2023 au même endroit.

7.0 PARTICIPANTS

Les participants au 8^{ème} Forum sont les Régulateurs et les Opérateurs des Secteurs de l'Energie des Etats membres de la CEDEAO, les Intervenants et les Modérateurs. Sont également invités des représentants des ministères gouvernementaux en charge de l'énergie en Afrique de l'Ouest. Des responsables gouvernementaux de la République du Niger ont également été invités. La Commission de la CEDEAO et le Système d'échange d'énergie électrique Ouest Africain (EEEOA) seront présents.

Il y a des délégués parrainés et non parrainés. Pour les participants parrainés, l'Autorité de régulation régionale de l'électricité de la CEDEAO (ARREC) fournira des billets d'avion aller-retour et paiera leurs perdiems.

8.0 ARRIVÉE ET DÉPART

Des dispositions ont été prises pour que les participants soient accueillis et pris en charge à leur arrivée à l'aéroport international Diori Hamani, à Niamey, Niger.

Les participants non parrainés sont priés de soumettre leur itinéraire par e-mail (info@erera.arrec.org) pour les courtoisies nécessaires à leur accueil. Les organisateurs ont déjà l'itinéraire des participants parrainés.

Des dispositions adéquates seront prises pour le départ des participants de leurs hôtels à l'aéroport à la fin du Forum.

9.0 HÉBERGEMENT À L'HÔTEL

Les hôtels sélectionnés avec des tarifs négociés pour le 8^{ème} Forum sont Grand Hôtel et Bravia Hôtel. Ces hôtels se trouvent à environ 5 minutes en voiture du lieu du Forum, le centre de conférences international Mahatma Gandhi.

Les participants doivent s'enregistrer à l'hôtel avec leur passeport.

Tarifs des chambres d'Hôtel:

Grand Hôtel : Tarif chambre standard par nuit = 54,050 F CFA petit déjeuner compris.

Bravia Hôtel : Tarif chambre standard par nuit = 85,500 F CFA petit déjeuner compris.

10.0 TRANSPORT

Pendant leur séjour à Niamey, les participants seront transportés de leurs hôtels respectifs au lieu du Forum et retour chaque jour.

11.0 INSCRIPTION ET ETIQUETTES DE NOM

Les participants sont tenus de s'inscrire le premier jour du Forum (19 juillet) pour leurs badges nominatifs qui doivent être portés tout au long du Forum pour identification.

12.0 PROGRAMME

Le programme du 8ème Forum sera mis à la disposition des participants par e-mail avant le Forum. Le programme sera en anglais et en français.

13.0 SÉANCES DE RÉUNION

Pendant le Forum, il y aura des présentations en anglais et en français. Des projecteurs seront installés dans la salle de réunion pour que les participants puissent voir et suivre les présentations. L'interprétation simultanée sera disponible pendant le Forum.

14.0 REPAS ET COLLATIONS

Pour chaque jour, un déjeuner sera offert à tous les participants. De plus, il y aura des pause-café ou des collations pour tous pendant la période.

15.0 EXIGENCES DE VOYAGE

Il n'y a pas d'obligation de visa pour les ressortissants Ouest-africains. L'entrée au Niger des étrangers est soumise à l'obtention d'un visa d'entrée, sauf pour certains pays africains avec lesquels la République du Niger a signé des accords d'exemption de visa. Il est conseillé aux participants de contacter l'Ambassade du Niger dans leurs pays respectifs pour savoir s'ils ont besoin d'un visa d'entrée. Vous pouvez contacter l'hébergeur, l'ARSE, pour toute assistance.

16.0 PER DIEM

Les participants parrainés recevront une indemnité journalière pour la durée de leur séjour afin de leur permettre de régler leurs factures d'hôtel et autres. Les participants parrainés par l'ARREC doivent mettre leurs cartes d'embarquement à disposition pour la collecte afin de faciliter le processus.

17.0 PAIEMENT DES FACTURES D'HÔTEL

Il est de la responsabilité des participants de payer leurs factures d'hôtel, de nourriture, etc. L'ARREC et l'ARSE ne sont pas responsables du paiement des factures des participants.

Les participants qui sont parrainés par leurs organisations doivent s'assurer qu'ils reçoivent leur indemnité de subsistance (per diem) avant d'entreprendre le voyage.

Le paiement dans les hôtels peut être effectué en espèces, par carte Visa ou Master Card.

18.0 TAUX DE CHANGE – DEVISE

La République du Niger est membre de la zone UEMOA. Sa monnaie est le FCFA.

1 Euro = 655.95 FCFA

1 Dollar = 599.10 FCFA

19.0 MÉTÉO

Le temps est chaud pendant le mois de juillet avec possibilité de pluie. La température oscille entre 30 et 80 degrés avec quelques averses. Juillet est la saison des pluies au Niger.

20.0 SÉCURITÉ

Des mesures ont été mises en place pour assurer la sécurité et la sûreté des participants. Il est important d'avoir sur vous une pièce d'identité, notamment votre passeport lorsque vous sortez.

21.0 VISITE TOURISTIQUE OPTIONNELLE

Une visite facultative sera organisée le vendredi 21 juillet 2023 au Parc des Girafes de Koure. Les détails de cette visite seront fournis ultérieurement.

22.0 INFORMATION

Pour plus d'information, veuillez contacter les responsables suivants via les e-mails ci-dessous :

1. Mr. Richard Nettey via rnettey@erera.arrec.org or
2. Mr. Sylvana Apaloo-Kpeglo via info@erera.arrec.org
sapaloo-kpeglo@erera.arrec.org

Fait par:

***Autorité de Régulation Régionale de l'Electricité de la CEDEAO (ARREC)
28 Juin, 2023.***